COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE DU 24 MAI 2022

Aujourd'hui, mardi vingt-quatre mai deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lacam d'Ourcet, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

<u>Présents</u>: BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - BOY Marie-Laure - CAPEL Sylvie - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe (arrivé à 20h53) - FOUILLAC Michel - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s): Néant

<u>Absent(s) représenté(s)</u>: FRAYSSE Nicole (pouvoir à VERGNE Nathalie) - ROUDERGUES Ophélie (pouvoir à LAFAGE Gérard).

Absent(s): Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 42.

Présents: 16 Excusé(s): 1 Absent(s): 0 Procuration(s): 2

Secrétaire de séance : Nathalie VERGNE

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR:

M. le Maire demande au conseil municipal de modifier l'ordre du jour en ajoutant un point urgent :

- Décision modificative au budget principal – caution des logements locatifs.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DE MODIFIER** l'ordre du jour de la séance conformément à la proposition de M. le Maire.

ORDRE DU JOUR:

Désignation du secrétaire de séance ;

- 1. Approbation du procès-verbal des séances des 13 et 25 avril 2022;
- 2. Adressage Choix du devis pour la fourniture du matériel;
- 3. Transport scolaire Nouvelle convention de délégation de compétence avec la Région ;
- 4. Avis sur l'enquête publique du SMDMCA en vue de la déclaration d'intérêt général dans le cadre du plan pluriannuel de gestion du bassin versant du Mamoul 2022-2031 ;
- 5. Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales ;
- 6. Multiple rural Modification du loyer du fonds de commerce ;
- 7. <u>Développement</u>:
 - 7.1. Adressage Demande de subvention au titre du fonds de concours CAUVALDOR;
 - 7.2. Convention Ciné Belle Étoile;
 - 7.3. Achat de terrain pour la construction du pôle petite enfance;
- 8. Ressources Humaines:
 - 8.1. Création d'un poste pour accroissement saisonnier d'activités ;
- 9. Finances:
 - 9.1. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 ;
- 10. Compte rendu du travail des commissions ;
- 11. Questions diverses.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 13 AVRIL ET 25 AVRIL 2022 :

Approuvés à l'unanimité

2° ADRESSAGE - CHOIX DU DEVIS POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL :

Arrivée de M. Jean-Philippe COLOMB-DELSUC à 20h53.

Présents : 17

Excusé(s): 0

Absent(s): 0

Procuration(s): 2

Approuvée à l'unanimité pour l'offre la moins disante s'élevant à 17 877,72 € HT.

3° TRANSPORT SCOLAIRE – NOUVELLE CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AVEC LA RÉGION :

Approuvée à l'unanimité pour une durée de quatre ans à compter de la rentrée de septembre 2022.

4° AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU SMDMCA EN VUE DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL DE GESTION DU BASSIN VERSANT DU MAMOUL 2022-2031 :

Approuvée à l'unanimité.

5° RÉFORME DE LA PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Approuvée à l'unanimité pour la publicité des actes par affichage, à compter du 1er juillet 2022.

6° MULTIPLE RURAL - MODIFICATION DU LOYER DU FONDS DE COMMERCE :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 250 € HT y compris la licence IV mais les charges en sus.

7° DÉVELOPPEMENT:

7.1- ADRESSAGE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS CAUVALDOR :

Approuvée à l'unanimité.

7.2- CONVENTION CINÉ BELLE ÉTOILE :

Approuvée à l'unanimité avec une participation de 500 €. La séance de cinéma est prévue à Sousceyrac, place des condamines, le lundi 8 août 2022.

7.3- ACHAT DE TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION DU POLE PETITE ENFANCE :

Approuvé à l'unanimité pour la somme forfaitaire de 26 000 €.

8- RESSOURCES HUMAINES:

8.1- CRÉATION D'UN POSTE POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS:

Approuvée à l'unanimité.

9- FINANCES:

9.1- ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023 :

Approuvée à l'unanimité.

9.2- DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL – CAUTIONS POUR LES LOGEMENTS LOCATIFS :

Approuvée à l'unanimité.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

<u>Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.</u>

A Sousceyrac-en-Quercy, le 25 mai 2022

Le Maire

Francis LABORIE

